## Compréhension de la référence 1

-Bilan bancaire :

* Le bilan bancaire se compose principalement des prêts interbancaires, des crédits et du portefeuille de titres à l’actif et des emprunts interbancaire, des dépôts et des titres émis au passif
* Les capitaux propres au passif font office de réserve et serve à définir la solvabilité de la banque
* Les différentes crises ont amené les banques à voir leur bilan modifié puisqu’elles peuvent voir leur activité changée

-Les différents types de crises

* 1929 -> crise financière, perte de valeur des titres possédés par les banques, prêts non remboursés. A l’origine de la grande dépression.
* 1980 -> inflation due au deuxième choc pétrolier.
* 2007 -> crise du marché interbancaire notamment due à la titrisation des créances, les banques sont amenées à un retour aux activités traditionnelles comme les dépôts.
* 2010 -> crise des dettes souveraines, les banques ont cherché a vendre leur titres de dettes publique suite a une modification des taux due a la crise publique de certains pays.
* Les différentes crises ont amené la régulation des banques à être renforcée.
* Concernent majoritairement un seuil de fonds propres à posséder en fonction des risques que la banques encoure

-Identification des facteurs de risques face aux crises

* La dépendance interbancaire, les banques se financent entre elles, la faillite d’une se répercute sur les autres.
* Une solvabilité faible, si les fonds propres sont trop faibles, la banque ne plus assurer des engagements a cours terme en cas de crise. Ex : run sur le marché interbancaire en 2007
* Une faible confiance de la part des autres agents financier : prêt désavantageux, difficultés à être refinancée.
* Une part importante du bilan composée de titres, en cas d’effondrement du marché ( ex 1929)

Notes personnelles :

Les données concernant les bilans de banques françaises dans les années vingt et les années trente se situe en pleine grande dépression. Les banques françaises ont mieux résisté à cette crise que d’autres (absence de régulation). Cette crise a mis en évidence le risque de marché -> prise en compte d’autre facteurs de risques à cette période ?

L’impact de la crise sanitaire ? : Chômage, baisse d’activité-> risque de contrepartie, les entreprises en faillites et les ménages en difficultés ne rembourse pas les banques.

Les banques ne sont pas touchées directement puisque les moyens de paiement sont largement sollicités par exemple. Cela pose la question de l’évaluation du risque par rapport aux crédits accordé face à une situation imprévisible. Reduction de la solvabilité demandée aux banques pour faire face a la pandémie.